



# **LA PLACE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DANS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES**

---

**Fiche n°4 : adaptation**

**Février 2026**

# L'adaptation des villes au changement climatique

Arthur Zarrouki, chargé de mission à La Fabrique Ecologique

## Résumé

*L'échelle municipale est essentielle pour définir et mettre en œuvre les transformations liées au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, qui sont aujourd'hui des réalités de la vie quotidienne des habitants. S'adapter se fait en premier lieu dans le territoire de vie, avec les personnes avec lesquelles nous le partageons.*

*Au travers de trois expériences municipales, La Fabrique Ecologique questionne l'adaptabilité de nos sociétés. La première est celle du renouveau démocratique. Les transformations profondes des modes de vie, et les renoncements qu'elles impliquent, ne pourront être acceptées, et appliquées, sans une appropriation collective, et une évolution des pratiques politiques et des institutions. La convention citoyenne pour le climat de Grenoble Alpes Métropole est un exemple. En deuxième lieu, par une approche raisonnée et commune des constats, de laquelle peuvent émerger des solutions politiques acceptables. L'expérience de la mission « Paris à 50 °C » le montre. Enfin, par une inscription des sociétés dans leur environnement, et non contre lui. L'expérience de Saint-Jean-de-Luz face à l'érosion côtière l'illustre.*

*La qualité de la vie sociale<sup>1</sup> est la meilleure des garanties face aux défis des transformations imposées par l'urgence écologique. Il convient donc d'être vigilant par rapport à des approches trop descendantes, et centralisatrices. Les élections municipales sont une excellente opportunité pour remettre la vie sociale et le collectif, au centre des projets politiques.*

## L'angle de La Fabrique Ecologique

Que faut-il entendre par adaptation et atténuation ? En théorie la définition de l'adaptation est simple, il s'agit des actions portant sur l'ensemble des effets d'un changement, à l'opposé de l'atténuation, qui porte sur l'ensemble des causes d'un changement. Mais les actions qui sont associées à l'adaptation peuvent être conçues de manière trop restrictive ou simpliste. L'adaptation est souvent réduite à la transformation technique des infrastructures, comme la rénovation énergétique des logements. A l'inverse pour La Fabrique Ecologique, l'adaptation est le reflet de la capacité d'une société à assurer sa sécurité collective, à faire face collectivement aux violents bouleversements, en premier lieu environnementaux, mais aussi sociaux induits par les crises écologiques. L'adaptation se situe à la croisée de priorités de la Fabrique Ecologique<sup>2</sup>, en particulier **la démocratie** (il n'y a pas de transition possible sans la participation et l'adhésion majoritaire des citoyens)<sup>3</sup>, **le vivant** (le changement climatique et l'érosion de la biodiversité ne peuvent être pensés séparément) et **le social** (la transition écologique est affaire de justice sociale)<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Michel Lepesant, Où a lieu la vie sociale ?, 2022. (<https://ladecroissance.xyz/2022/10/15/ou-a-lieu-la-vie-sociale/>)

<sup>2</sup> La Fabrique Ecologique s'inscrit dans une écologie de l'engagement, voir son manifeste publié en 2025 (<https://www.lafabriqueecologique.fr/app/uploads/2025/11/Notre-manifeste-La-Fabrique-Ecologique-Novembre-2025-2.pdf>)

<sup>3</sup> La Fabrique Ecologique a publié la note « Quelles leçons de la Convention Citoyenne pour le climat » en 2021 (<https://www.lafabriqueecologique.fr/quelles-lecons-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat/>)

<sup>4</sup> La Fabrique Ecologique a publié la note « Ecologie et vie quotidienne : le chemin d'une transition réussie » (<https://www.lafabriqueecologique.fr/ecologie-et-vie-quotidienne-le-chemin-d-une-transition-reussie/>) et a copublié l'étude « L'écologie du quotidien – Ou comment les personnes vulnérables sont écolos sans le dire » avec La Fondation Jean Jaurès et Emmaüs (<https://www.lafabriqueecologique.fr/lecologie-du-quotidien-ou-comment-les-personnes-vulnerables-sont-ecolos-sans-le-dire/>) en 2025.



Du réchauffement climatique, à la hausse de la fréquence des épisodes de précipitation et de sécheresse extrême, en passant par l'intensification des cyclones, les enjeux de l'adaptation au changement climatique sont nombreux et d'ampleur inédite. Comme le souligne le Plan national d'adaptation au changement climatique, dans sa troisième version (PNACC3), « nous ne sommes qu'au début de ces changements sur notre environnement, notre santé et nos modes de vie », et ce « malgré les efforts mondiaux d'atténuation, qui restent une priorité mondiale ».

## **Regards croisés sur quelques villes de France**

### ***Le renouveau démocratique, l'exemple de la convention citoyenne métropolitaine pour le climat de Grenoble Alpes Métropole***

Pourquoi une convention citoyenne métropolitaine pour le climat ? « Parce qu'il n'y a plus de temps à perdre, que les risques sont collectifs et que les solutions passent également par une prise de conscience individuelle et une évolution de nos modes de vie, la Métropole grenobloise a souhaité impliquer les citoyens en les rendant acteurs de cette transition<sup>5</sup>. » A l'origine, les deux questions soumises aux citoyens ciblaient exclusivement l'atténuation « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ? » et « Comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ? ». L'adaptation au changement climatique a été ajoutée au mandat par le comité opérationnel<sup>6</sup>, composé quasi-exclusivement d'universitaires<sup>7</sup>. Les sujets d'adaptation ont pris une place croissante lors de la convention.

Initiée en janvier 2022 par le tirage au sort des 100 citoyens et citoyennes amenés à la constituer, la convention a consisté en deux étapes majeures : la formation des citoyens et l'élaboration de propositions de mars à octobre 2022, puis l'analyse des propositions par les services de la Métropole d'octobre 2022 à mars 2023, et enfin leur vote par le conseil métropolitain en avril 2023. Contrairement à la Convention Citoyenne pour le Climat<sup>8</sup>, toutes les propositions proposées<sup>9</sup> ont été votées<sup>10</sup>, à une très large majorité. Plus des trois-quarts ont été mises en place (parfois à renforcer) ou programmées. Cela traduit la reconnaissance accordée par les élus de la métropole au travail de la convention. Un pas dans la bonne direction, même si le vote des mesures par la métropole n'est pas juridiquement contraignant, et si seulement certaines ont été intégrées dans le futur plan Climat Air Energie métropolitain.

Que concluent les principaux intéressés de cette convention ? Qu'une information de qualité établit sans équivoque « l'urgence à agir<sup>5</sup> », et que « les transformations à opérer sont majeures<sup>5</sup> », sans lesquelles « notre territoire sera pour certaines parties inhabitables<sup>5</sup>. » Si « des dissensus ont émergé lorsque [ils ont] réfléchi aux chemins à emprunter<sup>5</sup> », le collectif a acté « qu'il faut accepter que l'environnement ait la priorité sur les autres thématiques, en particulier les enjeux et intérêts économiques<sup>5</sup> », et « que cela ne pourra se faire que si ces politiques sont conduites dans un esprit de justice sociale et avec une juste répartition des efforts<sup>5</sup>. »

---

<sup>5</sup> Rapport final de la convention citoyenne métropolitaine pour le climat. Grenoble Alpes Métropole. 2022. ([https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/cms\\_viewFile.php?idf=13725&path=Rapport-final-Convention-citoyenne-pour-le-climat.pdf](https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/cms_viewFile.php?idf=13725&path=Rapport-final-Convention-citoyenne-pour-le-climat.pdf))

<sup>6</sup> <https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/1380-queles-sont-les-deux-questions-posees-aux-150-membres-de-la-convention-citoyenne-metropolitaine-pour-le-climat.htm> (consulté le 26/01/2026)

<sup>7</sup> <https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/1379-qui-sont-les-acteurs-de-la-convention-citoyenne-metropolitaine-pour-le-climat.htm> (consulté le 26/01/2026)

<sup>8</sup> Selon Reporterre, seulement 10 % des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat ont été reprises par le gouvernement. (<https://reporterre.net/Convention-pour-le-climat-seules-10-des-propositions-ont-ete-reprises-par-le-gouvernement>)

<sup>9</sup> Celles (190) relevant du champ de compétences de la Métropole à l'exception de celles (5) n'ayant pas été retenues car évaluées comme « non pertinentes », les autres (56) sont transmises aux autorités compétentes.

<sup>10</sup> Tout comme la Convention Citoyenne pour le Climat, la convention citoyenne métropolitaine pour le climat est purement consultative, et ne dispose pas d'un pouvoir exécutif ou législatif.



Cette convention en refondant un collectif (« la convention fut avant tout une expérience collective<sup>5</sup> »), affirme « une même volonté d’agir<sup>5</sup> » et enjoint même aux « élus d’avoir le courage de mettre en place [les mesures essentielles, même si elles sont impopulaires », et prévoit de les soutenir « dans la défense de ces propositions<sup>5</sup> », car « leurs effets positifs sur le long terme seront supérieurs aux contraintes induites par le changement à court terme<sup>5</sup>. » La définition d’une temporalité commune entre les élus et les citoyens au-delà du mandat municipal est donc affirmée, ainsi qu’un engagement conjoint pour le bien commun, malgré l’adversité. De cette convention sont également nés des « débats citoyens pour le climat », pensés avec des enjeux d’information, de montée en compétences des habitants et de controverses démocratiques, et in fine faciliter la mise en œuvre des propositions de la convention. Le comité de suivi déplore d’ailleurs que « la culture civique reste trop limitée ». Les membres de la convention ont exprimé leur souhait « que la dynamique collective engagée au cours [de cette dernière] se poursuive<sup>5</sup> », et demandent « à être associés, sous une forme ou une autre, au suivi et à la mise en œuvre des propositions<sup>5</sup>. »

Les conventions citoyennes lorsqu’elles sont suivies d’effets sont un vrai outil d’interactions entre les élus et les citoyens. L’implication des citoyens a aussi permis l’émergence ou le renfort de sujets essentiels, comme celui du foncier agricole qui n’était que peu présent dans l’agenda métropolitain initial<sup>11</sup>, via deux nouvelles mesures (« Soutenir les associations de type foncière agricole » et « Lancer un financement participatif ou mécénat pour l’achat de terres dédiées à des exploitations bio et de la vente locale »), et une mesure à renforcer (« Acquisition de terres agricoles par la Métropole). Le comité de suivi rappelle d’ailleurs l’importance de ce sujet, et souhaite qu’il soit davantage mis en avant

Erreur ! Signet non défini.

La pratique démocratique apparaît donc comme un levier central pour l’adaptation d’une société, face au changement climatique, de l’identification des sujets et mesures prioritaires, via le soutien à leur mise en place (en particulier des mesures « impopulaires »), au suivi des engagements pris.

### ***S’informer pour décider, l’exemple de la mission d’information et d’évaluation du Conseil de Paris « Paris à 50 °C : s’adapter aux vagues de chaleur »***

Pourquoi une mission d’information et d’évaluation ? En réponse à une évidence, comme le souligne son président Alexandre Florentin, « les habitantes et habitants de la ville vivent déjà les conséquences des vagues de chaleur<sup>12</sup> » et ce n’est pas une question de confort mais de santé publique. Également en réponse aux difficultés des institutions à répondre aux situations concrètes qui se multiplient, de par leur « désorganisation alors que les alertes scientifiques et les canicules vécues se sont multipliées ces dernières années<sup>13</sup> » et « la pauvreté des messages des responsables politiques [...] se mettre à l’ombre, boire de l’eau, prendre soin des personnes vulnérables »<sup>13</sup>. » Décrire, enquêter, informer et évaluer pour faire face donc. L’inaction n’est pas une option, les « politiques actuelles ne seront pas suffisantes pour protéger les populations, le vivant, la vie économique et l’habitabilité de Paris<sup>12</sup> » rappelle Maud Lelièvre, rapporteure de la mission.

L’approche transpartisane de cette mission, et son articulation avec la société civile (e.g. syndicats patronaux et de salariés, milieu associatif) doit être saluée. Cela illustre la nécessité lorsqu’il s’agit de traiter les enjeux écologiques d’élargir le cercle de ceux qui participent à l’élaboration des décisions et l’importance de débats argumentés. Les solutions adoptées peuvent être différentes, mais le partage

<sup>11</sup> [https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/1521-les-propositions.htm?keyword=&thematique=&status=POP\\_STA\\_NONPROG&submit=Trouver&idtf=1521#propositionContent](https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/1521-les-propositions.htm?keyword=&thematique=&status=POP_STA_NONPROG&submit=Trouver&idtf=1521#propositionContent)

<sup>12</sup> Paris à 50 °C, rapport de la mission d’information et d’évaluation du Conseil de Paris. 2023. ([https://cdn.paris.fr/paris/2023/04/21/paris\\_a\\_50\\_c-le\\_rapport-Jc4H.pdf](https://cdn.paris.fr/paris/2023/04/21/paris_a_50_c-le_rapport-Jc4H.pdf))

<sup>13</sup> Grand Témoin – Alexandre Florentin – Paris à 50 °C : « cuire, fuir ou agir ». La Fabrique Ecologique. 2025. (<https://www.lafabriqueecologique.fr/alexandre-florentin-paris-a-50-degres-cuire-fuir-ou-agir/>)





d'un constat commun apparaît indispensable. 85 préconisations communes (et d'autres spécifiques aux différents groupes politiques) ont été formulées. Soulignons deux d'entre elles, la première portant sur l'évolution de la gouvernance et la seconde sur le soin de la société envers les plus précaires. Celle visant à « la publication d'un budget dit « vert » justifiant qu'aucun euro de la ville ne soit dépensé à la mal-adaptation », qui est devenu une obligation nationale depuis 2024 pour les villes de plus de 3500 habitants<sup>14</sup>. Et la mesure n°64 visant au renforcement de la protection des personnes sans-abris lors des vagues de chaleur, qui a conduit à l'expérimentation en 2025 d'une plan « grand chaud » (sur le modèle du plan « grand froid »)<sup>15</sup>.

### ***Renoncer pour exister, l'exemple de Saint-Jean-de-Luz face à l'érosion du littoral***

Le recul du trait de côte<sup>16</sup> concerne plus de 20 % du littoral français (dont DROM, hors Guyane) d'après le CEREMA. Après des années de lutte, « d'aménagements court-termistes<sup>17</sup> », la ville et l'agglomération de Saint-Jean-de-Luz ont opéré un changement de perspective pour « le repli des activités vers l'intérieur des terres et la renaturalisation des rivages ». Un projet d'ampleur, nécessitant l'accompagnement de l'Etat (en l'occurrence le premier Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), signé en 2021 et prolongé en 2025), et complexe, nécessitant l'ajustement du cadre législatif. A l'horizon 2043, de nombreuses installations sont menacées : 5 campings, 7 bars et restaurants, des habitations, de la voirie et la station d'épuration d'Archilua. Il s'agit donc entre autres de faire évoluer la mobilité (par exemple par la création de parking-relais et la mise en place d'une navette littorale), de repenser l'économie, en particulier touristique, du territoire, et la gestion des déchets (ici les eaux usés). Le projet de relocalisation de la station d'épuration actuelle<sup>18</sup>, visée d'ici à fin 2027, a nécessité par exemple une dérogation de l'état à la loi Littoral pour sa construction, plus éloigné de la côte certes, mais déjà sanctuarisé en raison de sa proximité avec le littoral.

Cet exemple illustre l'importance pour nos sociétés de réinventer leur rapport à la nature, de quitter l'ancienne logique de domination pour s'inscrire dans leur environnement, et d'y vivre plutôt qu'y survivre.

### **Ailleurs en Europe...**

Comme de nombreuses grandes villes européennes, le sol d'Athènes est extrêmement artificialisé, plus de 80 % de sa surface est densément construite<sup>19</sup>. Le phénomène des îlots de chaleur urbains est très important : la température au centre de la ville peut être jusqu'à 10 °C plus élevée qu'en sa périphérie. En raison de ce niveau d'imperméabilisation, Athènes fait également face à des risques d'inondation élevés.

Première ville à être appuyée par la Commission européenne et la Banque d'investissement européenne via l'instrument financier NCF (Natural Capital Finance Facility) en 2019, la réponse a été de développer des solutions basées sur la nature pour s'adapter au réchauffement climatique, et favoriser l'essor de la biodiversité. Avec entre autres la restauration de la forêt urbaine du mont Lycabette (qui a surplombé Athènes des siècles durant), la création d'espaces verts et la piétonnisation

---

<sup>14</sup> <https://www.caissedesdepots.fr/eclairage/blog/articles/les-budgets-verts-des-finances-locales-un-premier-pas-sur-lequel-lengagement-local>

<sup>15</sup> [https://www.franceinfo.fr/environnement/meteo/vague-de-chaleur-en-quoi-consiste-le-plan-grand-chaud-experimente-a-paris-cet-ete-pour-protger-les-personnes-sans-abri\\_7319493.html](https://www.franceinfo.fr/environnement/meteo/vague-de-chaleur-en-quoi-consiste-le-plan-grand-chaud-experimente-a-paris-cet-ete-pour-protger-les-personnes-sans-abri_7319493.html)

<sup>16</sup> La Fabrique Ecologique a publié une étude « L'adaptation au changement climatique sur le littoral en 2019

(<https://www.lafabriqueecologique.fr/publication-de-notre-premiere-etude-ladaptation-au-changement-climatique-sur-le-littoral/>)

<sup>17</sup> <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/s-inspirer/ils-le-font-deja/focus-terrain/erosion-du-littoral-saint-jean-luz-nord-choisit-repli-pour-mieux-protger> (consulté le 30/01/2026)

<sup>18</sup> D'ores et déjà non conformes à la Directive européenne sur le traitement des eaux urbaines résiduaires.

<sup>19</sup> <https://www.eib.org/fr/stories/athens-climate-adaptation> (consulté le 30/01/2026)



du quartier de l'Académie, et la création de coulées (entre les quartiers) et d'espace verts (au sein des quartiers), propices à l'épanouissement de la biodiversité, dont nous. La municipalité a d'ailleurs signé la Déclaration C40 sur la Nature Urbaine en 2021<sup>20</sup>, et vise à rendre au moins 30 % de la superficie totale bâtie de la ville « verte » ou perméable à l'eau<sup>21</sup>. Le « verdissement » de la ville ne se fait néanmoins pas sans résistances, notamment en raison de conflits entre les priorités économiques et environnementales<sup>22</sup>. En revanche, la volonté politique demeure, comme l'atteste l'ambition de Cháris Doukas (maire d'Athènes depuis janvier 2024) de planter 5000 arbres par an<sup>23</sup>.

Le réchauffement climatique, et ses conséquences (Athènes a perdu plus de 60 % des forêts environnantes face aux incendies) rendent l'adaptation plus urgente. Cette stratégie des « petits parcs » est-elle suffisante ? Une solution plus radicale pourrait s'avérer nécessaire, comme souligné par l'ONG WWF<sup>24</sup>. Une profonde réinvention d'une ville qui n'a pas été pensée pour faire face à la chaleur, par exemple avec la démolition de quartiers entiers afin de créer de vastes coulées vertes. Mais est-ce compatible avec les enjeux sociaux et le logement des plus modestes, lorsque de telles transformations se font dans la grande majorité des cas au détriment des populations les plus précaires ?

## Témoignage

**Alexandre Florentin**, conseiller de Paris sortant (Génération Ecologie - groupe écologiste), a présidé une mission transpartisane — avec Maud Lelièvre (groupe Modem), rapporteure — sur l'adaptation de Paris aux dérèglements climatiques « Paris à 50 °C ». Ingénieur de formation, il a accompagné, pendant près de 15 ans, des entreprises et des territoires, en France et à l'étranger, dans leur transition écologique, notamment au sein du groupe Carbone 4 dont il a fondé et dirigé le centre de formation. La Fabrique Ecologique a publié « Grand Témoin – Alexandre Florentin – Paris à 50 °C : cuire, fuir ou agir » en 2025 ([accessible en ligne](#)).

**Revenons sur les retombées de « Paris à 50 degrés », mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris que vous avez présidé. Vous avez eu l'opportunité de la présenter à de nombreuses municipalités, en France et à l'étranger. Quels enseignements en tirez-vous ?**

A sa sortie, la mission « Paris à 50 °C » a fait l'objet de deux volets : des ateliers de restitution à partir du rapport et un exercice de gestion de crise, pour lequel d'importants moyens ont été déployés. Cela traduit l'importance accordée à l'adaptation au changement climatique par l'exécutif parisien. J'ai pu remarquer un fort intérêt tout autant pour la dimension politique que celle opérationnelle (exercice de gestion de crise).

Le public intéressé est varié, les entreprises en particulier liées à l'urbanisme, et les municipalités, aussi bien du côté des élus que des administrations. Une des premières réactions est l'angoisse, en premier celle du « pour quand ». La présentation de cas concrets permet de dépasser cette angoisse, pour rentrer dans le cœur du sujet : l'adaptation. Il apparaît rapidement qu'il ne sera pas possible de tout adapter, soit pour des questions de moyens soit pour des questions de faisabilité ou d'acceptabilité. La question de la priorisation et des arbitrages se pose, comme celle de la gestion des crises. Sur le volet financement, il s'agit effectivement d'un point difficile auquel nous n'avons pas parfaitement répondu lors de la mission « Paris 50 °C ». Le sujet est vaste, et s'inscrit très largement en dehors des

<sup>20</sup> <https://www.c40.org/news/urban-nature-declaration/>

<sup>21</sup> [https://www.climate-chance.org/wp-content/uploads/2022/04/bt2022\\_cas-detude\\_grece\\_athenes\\_eng.pdf](https://www.climate-chance.org/wp-content/uploads/2022/04/bt2022_cas-detude_grece_athenes_eng.pdf)

<sup>22</sup> <https://www.lexpress.fr/monde/du-beton-peu-despaces-verts-athenes-une-capitale-peu-adaptee-aux-canicules-R3ZMVETF4BCSJK2KMF7KBCVCE>

<sup>23</sup> <https://phys.org/news/2024-01-mayor-trees-cool-athens.html>

<sup>24</sup> <https://www.france24.com/en/live-news/20250422-tentative-tree-planting-decades-overdue-in-sweltering-athens>



prérogatives de notre mission, et même des municipalités : celui du modèle de société, et de son organisation économique.

Les administrations municipales ou métropolitaines étaient particulièrement intéressées par les propositions politiques et les solutions techniques. J'ai été marqué par l'absence de liens entre les services administratifs des municipalités, être seul face à ces sujets est difficile, d'autant plus qu'ils sont parfois particulièrement techniques. L'entraide est une des conditions de possibilité de la robustesse, la constitution de réseaux me semble cruciale, par exemple des responsables « climat » des municipalités et métropoles.

Les élus ont exprimé un vif intérêt pour la méthodologie de notre travail, à savoir comment réussir ensemble, au-delà des étiquettes politiques. L'approche séquentielle a été importante pour fédérer les 15 élus, de tous bords politiques : un constat initial assis sur les connaissances scientifiques, suivi d'une évaluation des options techniques, pour enfin se pencher ensemble sur les options politiques. La première séquence de cette mission a été cruciale, en particulier l'intervention de Magali Reghezza-Zitt qui a établi sans équivoque l'ampleur du sujet. Le contact direct avec le terrain a également été décisif, une méthode de travail non-technocratique, voisine des enquêtes des sciences sociales, s'appuyant sur de nombreuses auditions - plus de 70 personnes. Les témoignages ont illustré les conséquences délétères de la chaleur. Je me rappelle en particulier des témoignages d'un médecin, d'un syndicaliste et d'un bénévole effectuant des maraudes. Des expériences sensibles qui ont permis de comprendre ce que la chaleur fait à nos corps, en particulier pour les personnes les plus précaires, qu'elles soient âgées, isolées, sans domicile ou soumises à des conditions de travail difficiles.

Le sujet n'est pas seulement le seuil de 50 °C. Les températures et les canicules auxquelles nous devons déjà faire face sont problématiques, nos villes ne sont pas pensées pour de telles conditions météorologiques, aussi bien d'un point de vue d'urbanisme que de technologies. Par exemple, la vulnérabilité de notre système électrique (de la production à sa distribution) à la température, en particulier lors des canicules, a conduit à la promotion des solutions robustes et sobres, notamment indépendante d'une alimentation en électricité. Aussi bien chez les élus, ou chez les participants du *serious game* (voir ci-après), les solutions technosolutionnistes, très présentes dans la sphère médiatique, ont été vite marginalisées. La confrontation au réel a ce mérite. Cela revient in fine à adopter des positions *low-tech* et décroissante, mais sans le dire, voire sans le savoir.

Au cours de mes interventions, j'ai constaté une profonde évolution de la perception du sujet. Quitte à être un peu caricatural, on est passé d'un sujet de « gauchiste » à un sujet de santé publique. Notre expérience montre qu'un travail méthodologique sérieux associé à une approche collective permet d'établir un constat commun, et des propositions politiques, souvent radicales. L'exercice démocratique ne peut pas faire l'économie d'une certaine forme de la conflictualité politique.

L'existence de déclinaisons, d'initiatives sœurs, atteste des retombées de notre travail et de la prise de conscience collective du sujet chaleur. Pour n'en citer que quelques-unes : « Nos villes à 50 °C » portée par des acteurs économiques du bâtiment, « Manger sous 50 °C » pour questionner les évolutions de notre alimentation », ou encore « Jouer à 50 °C » dans le monde de la culture. Une initiative serait même dans les tuyaux à l'ONU, pour exporter ce qui a été fait à Paris dans 50 villes du monde.



**L'initiative essaime et a fortement contribué à l'identification du sujet chaleur par les municipalités et la société civile. En revanche, l'absence de l'Etat dans vos propos est marquante, qu'en est-il ?**

Le risque d'une focalisation extrême sur le sujet chaleur, qui n'est qu'un des pans du bouleversement auquel nous avons à faire face est réel. Comme le sujet carbone qui monopolise le débat public, au détriment de l'effondrement de la biodiversité par exemple. Cette vision en silo est une réelle difficulté. Mais il y a des signaux positifs. J'ai constaté un développement de la pensée systémique, au sein même de la mission « Paris à 50 °C », mais également auprès du public. Le travail collectif est à ce titre une vraie force, au sein d'un même groupe, mais également entre différentes initiatives portant d'autres regards sur un même sujet ou travaillant sur d'autres thèmes.

Nous n'avons effectivement pas eu de contact avec l'Etat. Nous l'avons pourtant approché avec la rapportrice Maud Lelièvre, en particulier le ministre de l'Écologie de l'époque Christophe Béchu. Sans réussite, ce qui est d'autant plus surprenant que ce dernier, et donc l'État, lançait des travaux sur le scénario d'une France à +4 degrés à l'horizon 2100, et que la rapportrice, rattachée au Modem, faisait partie du « camp » de la majorité présidentielle. Nous ne nous l'expliquons pas, tout comme l'absence d'intérêt de l'Association des Maires de France, présidée par David Lisnard, vice-président des Républicains.

Soyons clairs, les retombées « Paris à 50 °C » sont positives, la mission a participé à placer l'écologie et le sujet chaleur au sein des enjeux municipaux, un volet « fraîcheur » est présent dans le programme de nombreux candidats, à Paris et partout en France. C'est une réelle évolution par rapport aux dernières élections en 2020. En revanche, l'adaptation, au changement climatique reste un volet du programme, et non une grille d'analyse systémique, ou un projet politique, celui de l'adaptation de nos sociétés aux bouleversements à venir. Adaptation, atténuation et gestion de crise sont trois axes centraux pour préparer demain. La mandature à venir ne ressemblera pas à celle qui vient de s'écouler. Nous sommes déjà confrontés à une hausse des températures et une augmentation de la fréquence des événements extrêmes, d'une ampleur correspondant aux prévisions pessimistes des scientifiques. L'adaptation est paradoxalement, à la fois un sujet de long terme et de court terme. Tout retard à l'allumage signifie des arbitrages et des crises plus difficiles à gérer, dans un futur proche.

L'intérêt émanant de la sphère politique s'est limité à l'échelle locale, ce que je déplore. Nous n'avons eu que peu de contacts avec les partis politiques, à gauche et à droite, jusqu'au sein de ma famille politique, celle de l'écologie politique. J'en arrive à la conclusion que les politiques ne parviennent pas à saisir la gravité de la situation, et le sérieux avec lequel il faut l'approcher. Que les changements à venir soient vertigineux, qu'y faire face pleinement soit émotionnellement et intellectuellement exigeant, devrait au contraire conduire à s'en saisir. C'est un devoir pour une classe politique qui aspire aux responsabilités. Le poids de la dynamique électorale conduit l'action politique à être structurellement en retard sur le réel. S'inspirer d'autres modes d'organisation pourrait nourrir cette réinvention de l'exercice politique, quitte à pratiquer un grand écart qui pourrait surprendre : aussi bien du milieu de la défense (en particulier pour la gestion des crises) que de celui des ZAD (zones à défendre) pour la culture de la collaboration et de la responsabilité locale.

**La mission « Paris à 50 °C » a donc aussi bien irrigué le monde de l'entreprise, de la société que celui de la politique, bien qu'à l'échelle locale seulement et sans remise en question radicale des paradigmes existants, aussi bien sous un angle programmatique que dans la manière de faire de la politique. Avez-vous également pu vous adresser directement à la population ?**

Les premières répercussions de notre travail se sont effectivement portées sur les organisations, en particulier les entreprises et l'échelon municipal. Il a également permis, plus récemment, d'établir un contact direct avec la population sous la forme d'un *serious game*.

Un des enseignements de cette expérience de jeu de rôle (qui a déjà réuni plus de 300 personnes à date) est l'importance de la forme. Son format ludique a permis d'attirer un public d'une grande variété,





et de dépasser la défiance envers les partis politiques. Chaque joueur incarne un conseiller municipal en charge de préparer le premier plan fraîcheur de sa ville, en une heure réelle équivalente à trois mois dans le jeu, suivi d'une deuxième heure de restitution collective. J'ai été frappé par le sérieux des participants. Ils ont une réelle liberté en termes propositions, un bac à sable. Le cadrage est limité : le contexte -à partir des constats réels et des prévisions scientifiques, et le scénario - survenue d'évènements. Trois constats ressortent. Le positionnement initial est plutôt orienté sur le long terme - par exemple la plantation d'arbres, mais la confrontation avec la réalité conduit très rapidement les participants à un changement de temporalité. Nous sommes déjà en plein dérèglement et le politique se doit d'y répondre ici et maintenant. Deuxième enseignement, les solutions proposées sont tout sauf hors sol, elles s'inscrivent dans le domaine du possible. Enfin se confronter à l'exercice des responsabilités redonne confiance dans la capacité à agir. Cela pourrait être un puissant remède contre l'écoanxiété et le fatalisme.



## A retrouver dans le dossier

<https://www.lafabriqueecologique.fr/dossier-n7-la-place-des-enjeux-ecologiques-dans-les-elections-municipales/>

**Écologie et Écologistes : quelle place lors des élections municipales de 2026 ?**

**Conflictualité des mobilités urbaines : quelles solutions ?**

**L'alimentation dans les politiques des villes**

**L'adaptation des villes au changement climatique**

**Quelle place pour la nature en ville ?**

**Quelle politique énergétique pour les municipalités ?**

